

**DELIBERATION N°600**

**OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « ID77 » - GIP**

Entendu l'exposé de Madame le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-20, L.2121-21, L.2121-33 et L.2122-10 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°629 en date du 25 mars 2019 ;

Vu la délibération n°196 du 23 septembre 2021 portant désignation de Madame Nathalie RUCHMANN en qualité de représentante suppléante au sein du groupement d'intérêt public « ID 77 »,

Considérant la démission de Madame Nathalie RUCHMANN, élue représentante suppléante de la commune à l'assemblée générale du GIP ID77,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement au sein de l'Assemblée générale du GIP ID77,

Considérant que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote par scrutin secret pour les nominations ou les représentations ;

**APRES EN AVOIR DELIBERER ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**DECIDE à l'UNANIMITE de ses membres, de ne pas procéder au vote par scrutin secret pour la désignation du membre appelé à représenter la commune à l'Assemblée générale du GIP ID77 ;**

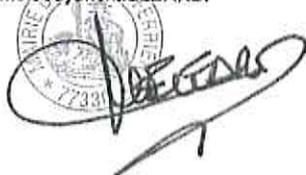
**DESIGNE Mme Sonia LOPES, en qualité de représentant suppléant du Conseil municipal à l'assemblée générale du GIP ID77 ;**

**AUTORISE Madame le maire à mettre en œuvre la présente décision.**

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

La secrétaire de séance,  
Madame Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

Le Maire,  
Christine FLECK.



REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2025

Application agréée E-legalite.com

DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

2025/.....  
Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Absents :	3
Pouvoirs :	6
Votants :	32*

Convoqués le : 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le trente juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

**PRESENTS :** Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHA PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Madame Indira GOKOUL, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Marjorie HIDIER.

**ABSENTS :** Monsieur Karim ALLEK , Monsieur Régis VIEIRA, Madame Sonia LOPES.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :**

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
Monsieur Jacques VERDIER	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Françoise MILLET	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLACK
Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\* Il est à noter l'arrivée de Monsieur Karim ALLEK après le vote de la délibération n°598 (Procès-verbal d'installation d'un nouveau membre du Conseil municipal)*

*\* Il est à noter l'arrivée de Madame Sonia LOPES après le vote de la délibération n°601 (Election d'un (e) délégué (e) suppléant (e) au sein du syndicat intercommunal pour la création et le fonctionnement de l'Ecole des Clos)*

*\* Il est à noter que Madame Christine FLECK a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du votes des comptes administratifs, objet des délibérations n° 612 à 615, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.*

*\* Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°623 (Année 2025 – budget principal – budget supplémentaire), et est revenue avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

*\* Il est à noter que Monsieur Teddy ROBIN a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

*\* Il est à noter que Monsieur Patrick VORDONIS a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs) et est revenu avant le vote de la délibération n°625 ( Recours au recrutement des agents publics dans le cadre d'activités accessoires et fixation des taux horaires de rémunération)*

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2025

Application agréée E-legalite.com